



### Patrimoine bâti

Inventorier le patrimoine local pour le protéger et le valoriser.

Lire page 10



### Maison de Santé

Les travaux de construction de la MSP ont repris au printemps.

Lire page 4



### Finances

Le budget 2016 de la Commune en détails. Impôts, recettes, dépenses...

Lire page 11

Bulletin d'informations de la Commune de Cléguérec

# KLEG'INFOS

Mai 2016



Le prochain **Forum des Associations** aura lieu le Vendredi 2 Septembre, à la Salle des Fêtes.



JEAN LOUIS  
LE VALLÉGANT  
CONFIDENCES  
SONORES

**Jean-Louis Le Vallégant** a construit un spectacle avec et pour les habitants de Cléguérec, ne le manquez pas le 18 Juin.



Les travaux d'aménagement et de viabilisation du **Hameau du château d'eau** sont en cours d'achèvement.



Ne manquez pas le **Concours de Pêche du Poulmain**, qui aura lieu cette année le dimanche 29 mai !



« Élu municipal à Cléguérec depuis 2001, **Didier Le Botmel** est décédé ce jeudi 12 mai 2016, à l'âge de 64 ans...

Lire page 3

# AGENDA

28/05	50 ans de la Cuma de l'Igloo Fête du Jeu & Boum <i>The Party!</i>	03/07	Endurance équestre
29/05	Fête des Mères Pardon de St Gildas 1ère communion à Malguénac Concours de pêche du Poulmain	09-10/07	25 ans de Danserien Bro Klegereg
05/06	Profession de Foi à Quelven	10/07	Pardon de la Madeleine
08/06	Réunion Publique « Attention Mines »	13/07	Défilé aux flambeaux et Feu d'artifice avec La « Groove Cie »
11/06	Fête de la Musique	16/07	Fête du Point Rouge Soirées 3 Concerts - MCC Pondi
11-12/06	Tournoi International de Foot de Guerlédan	20/07	Balade Contée - Ty Mamm Doué
18/06	Spectacle « Les Confidences Sonores »	30-31/07	Pardon de Ste Anne de Boduic
19/06	Fête des Pères Kermesse - École St Joseph	04/08	Spectacle « Qu'est-ce ? »
25/06	Spectacle de Danse Art'f'Act	07/08	Fêtes Locales
26/06	Kermesse - École Publique Pardon de St Jean	19/08	Atelier Récup' : Mobilier en Palettes
02/07	Comice Agricole Concours intercantonal du Cheval Breton Repas des Pompiers	27/08	Concours de palets à Locmaria et Rallye enfants
		28/08	Pardon de Locmaria
		02/09	Forum des Associations
		04/09	Randonnée Marche et VTT
		10/09	Repas des familles à l'EHPAD
			Concours régional de boules
			Fest-Noz École St Joseph
		18/09	Concert à la Chapelle de St Molvan
		25/09	Bal du Club des Retraités

## ÉTAT CIVIL AU 30/04/2016

### Décès

09/01	LE TOQUIN Paul, Louis
26/01	JACQ Michel, Pierre, Marie
28/01	COUSTANCE Anne, Marie, Yvonne, Bernadette
27/01	ALLANIC Roger
01/02	GUILLOUX (née LEMOUËL) Maria, Marguerite, Marie
08/02	HENRIO (née LE PONNER) Noyale, Marie
16/02	LE GLEUHER (née LE FRANC) Albertine
06/03	MORIN (née LE MOUËL) Renée, Marie, Joséphine
10/03	CADIC (née DUPUIS) Denise, Yvonne
14/03	LE GALEZE (née LE MER) Henriette, Julie, Marie
14/03	LORANS Joseph
20/03	LE CUNFF Armand
23/03	PARIS (née KERVAZO) Valentine
23/03	GLORY (née KERGRESSE) Marie, Anne, Cécile
31/03	JOUBERT Jacques
06/04	LE FRESNE (née EUDO) Jeanne
10/04	BARGUIL (née GUILLOU) Anne, Marie, Christiane, Lucie
16/04	BIHAN POUDEC Marie, Joséphine
16/04	GUILLO Renée
24/04	LE SOURD (née PICOT) Anne, Marie, Marguerite

### Naissances

09/01	CARLIER Tyga, Dominique
13/01	LE BOURHIS Mathis
20/01	LE NÉCHET Lya, Rose, Izia
27/01	GOLVETKélyo
02/02	GLÉDEL Jonas, Nolan, Jean-Pierre
06/02	LE ROUX Jules, Mathéo, Désiré
09/03	LANCELOT Emma, Jacqueline, Sylvie
21/03	DUAUT Jeanne, Bleuenn
27/03	CHAUVEL Noémie, Gaëtane, Marie
02/04	GUILLEMET Yana, Lise, Jeannine

### Info Pratique !

une **halte-garderie** gérée par Pontivy Communauté existe à Cléguérec pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans, le lundi, mercredi et vendredi, de 08h30 à 18h00. Renseignements auprès du Relais Parents-Assistantes Maternelles : 02 97 38 02 23.

# HOMMAGE

« Élu municipal à Cléguérec depuis 2001, Didier Le Botmel est décédé ce jeudi 12 mai, à l'âge de 64 ans, après un long combat.

Réélu en 2008 et 2014, il avait en charge les affaires scolaires, les associations et l'animation de la Commune. Son engagement dans la vie municipale et son implication quotidienne en ont fait un élu de terrain, proche des concitoyens.

Militant associatif comme il aimait à se définir, instigateur de nombreuses manifestations cléguéreciennes, Didier est à l'origine avec ses amis, de la fête du sport de *Sport & Culture*, des *Inter-associations*, du Comité des Fêtes et plus récemment, dans le cadre municipal, de la Fête de la Musique, du Forum des Associations ou de la Cérémonie des Sportifs Méritants.

Directeur pédagogique de l'IME du Tréleau à Pontivy pendant de nombreuses années, il a continué à mettre ses compétences au service de l'éducation des enfants. Son travail remarquable dans le dossier des rythmes scolaires à Cléguérec est encore aujourd'hui cité en exemple.

Il fut également le référent du premier Conseil Municipal d'Enfants à Cléguérec. Sa présence quotidienne au restaurant scolaire lui avait valu le titre de « Maire de la Cantine » auprès des enfants. Il n'aura malheureusement pas pu assister à l'inauguration de l'école *Ar Gwennilli* qu'il préparait de longue date, le 6 juin dernier.

Dans le domaine de l'animation, Didier n'avait pas son pareil. Le hasard aura voulu qu'il remplace au pied levé, à l'aube de ses 20 ans, un speaker pour les courses cyclistes à Cléguérec. Le début d'une longue et brillante carrière derrière le micro ! Que ce soit localement ou sur des épreuves plus prestigieuses telles que le Grand Prix de Plouay ou les Championnats du Monde de Cyclisme en 2000, Didier mettait autant de cœur à faire partager sa passion et à encourager les sportifs, amateurs ou professionnels.

Sa notoriété dans le cyclisme l'a conduit vers le Stade du Moustoir quand les dirigeants du FC Lorient ont fait appel à lui pour animer les matches et devenir le speaker officiel des Merlus.

Ses talents ont été reconnus par les instances du football professionnel qui lui ont décerné à quatre reprises, le *Micro d'Or*. Le plus titré des speakers de Ligue 1 laissera à chacun d'entre nous ses slogans favoris et ses fameuses anecdotes sur les coulisses du monde sportif.

On se souviendra longtemps du dernier passage du Tour de France en 2011, où Didier a animé pendant plusieurs heures le bourg de Cléguérec, avec sa ferveur habituelle.

Son départ laisse un grand vide au sein de la municipalité, des services, de la Commune... Cléguérec a perdu un grand Monsieur, sincèrement dévoué à la cause de la collectivité.

**Merci pour tout Didier. »**



Directeur de Publication :  
Maire de Cléguérec  
10 Place Pobéguin 56480 Cléguérec

Ouverture au public de la Mairie  
Du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le Samedi de 09h30 à 12h00.

Ouverture au public du Centre Culturel  
Médiathèque Mardi 10h - 13h Mercredi 10h - 18h Vendredi 16h30 - 18h30 Samedi 09h30 - 13h  
Pôle Jeux & Loisirs Mardi 10h - 13h Mercredi 10h - 12h30 | 14h - 17h30 Vendredi 16h30 - 18h Samedi 10h - 12h30

Ouverture au public de la Déchetterie  
Lundi et Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Bulletin imprimé sur du papier recyclé  
Conception : Service Communication  
Impression : Copyplan, Pontivy (56)

## Maison de Santé Publique



Suite au dépôt de bilan de l'entreprise LD Habitat, qui devait effectuer les travaux de gros œuvre de la maison de santé publique, un nouvel appel d'offres a été lancé concernant ce lot. L'entreprise Maho de Baud a fait la meilleure offre, pour un montant de 174 000 €.

Le chantier qui était arrêté depuis fin décembre 2015 a redémarré début mars. Ce contretemps repousse la fin des travaux, initialement prévue pour la fin du mois d'octobre 2016, à la fin du mois de février 2017.

## Abattage des arbres, rue du Tumulus

Les pins maritimes ainsi que les chênes d'Amérique du bosquet situé rue du Tumulus ont été abattus. Trois raisons ont motivé cette décision :

- . La prolifération des chenilles processionnaires dont les poils urticants représentent un danger pour la population et les animaux domestiques.
- . La taille des arbres, inadaptée à cet emplacement, les rendait dangereux en cas de déracinement
- . La production d'une quantité importante de feuilles.

Les souches ont été rognées, le terrain sera remis en état et de nouveaux arbres seront replantés à l'automne.

## Rue Théodore Huet

Pontivy Communauté a effectué la remise en état des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau. Ces derniers ont été également refaits rue Jean-Marie le Guellaut.

La pose du réseau principal d'eaux pluviales est en cours actuellement, les travaux devraient être achevés en fin de semaine 19.

Les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, sous tranchées, dureront jusqu'à la fin du mois de juin.

La première intervention pour travaux d'aménagement de la voirie, (pose de bordures et trottoirs) durera tout le mois de Juillet 2016. Ces travaux reprendront en Septembre 2016 - après les congés des entreprises - avec la pose des coffrets et les raccordements. La dépose des anciens poteaux électriques et téléphoniques devrait se faire au plus tard fin septembre 2016.

Des espaces verts seront intégrés dans les trottoirs et la mise aux normes *Accessibilité aux personnes à mobilité réduite* effectuée. Les parkings de l'EHPAD et de la Poste resteront accessibles pendant toute la durée des travaux.

Enfin, la mise en œuvre des tapis d'enrobé est prévue début octobre. Ces derniers sont du ressort du Conseil Départemental. Après quelques mois de désagréments, cette entrée de Cléguérec sera plus accueillante et réaménagée pour un partage sécurisé des lieux par les différents usagers.

## Hameau du château d'eau



Les travaux d'aménagement et de viabilisation du Hameau du château d'eau sont en cours d'achèvement. Les 11 lots d'une surface de 402 à 636 m² sont désormais disponibles à la construction, au prix de vente de 29€ HT le m². Renseignements à la mairie ou par téléphone au 02 97 38 00 15.

## Stationnements gênants : attention !

De plus en plus de stationnements sur les trottoirs sont à déplorer dans le bourg. Ces stationnements sont à la fois légalement interdits, punis d'une amende de 135 € et dangereux pour l'ensemble des usagers de ces voies.

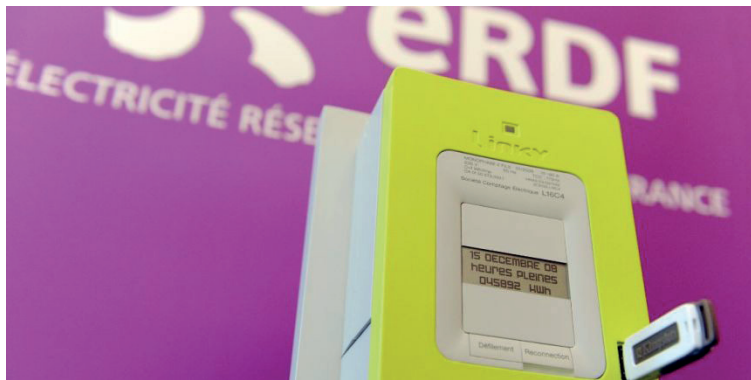
## Un radar pédagogique pour votre sécurité

Après plusieurs essais d'aménagements pour réduire la vitesse des véhicules entrant par la route de Pontivy, le choix a été fait de poser un radar pédagogique au niveau du panneau d'entrée d'agglomération.

En attendant la fin des travaux rue Théodore Huet, il a été provisoirement placé à Bann er Lann. Fonctionnant à l'énergie solaire, il peut être déplacé facilement. Il enregistre la fréquence de passage, la vitesse des véhicules et vous signale si vous êtes en dépassement !

## Compteurs Linky

Sur l'ensemble du territoire français, ERDF s'apprête à remplacer les compteurs électriques par des compteurs « Linky », présentés comme une avancée technologique pour une meilleure gestion du réseau et des économies d'énergie.



A Cléguérec, ces compteurs dits « communicants » devraient être installés entre janvier et juin 2017.

Cependant, leur déploiement suscite des interrogations dont la presse se fait régulièrement l'écho : intérêt, coût, impact sur la santé, risques d'incendies, atteinte à la vie privée, etc...

Le sujet a été évoqué lors du conseil municipal du 9 mars dernier et les élus ont souhaité l'approfondir.

Plusieurs réunions publiques ont été ou seront donc organisées sur la question.

## BON PLAN !

La CUMA de l'Igloo, qui fête ses 50 ans le 28 mai prochain, possède un congélateur collectif, route de Kerauter.

## Numérotation des maisons

La commission extra-municipale « numérotation des maisons » a terminé son travail de proposition sur l'attribution de numéros pour la zone nord-ouest de la commune. Une réunion publique sera proposée aux habitants concernés pour une dernière concertation le jeudi 9 juin à 20h30, à la Salle des Fêtes.

Ensuite, le Conseil Municipal devra délibérer. Les plaques numérotées pourront alors être commandées. La municipalité souhaite que ces plaques soient posées pour la fin de l'été.

En attendant, le travail pour les autres quartiers va continuer. Une prochaine réunion aura lieu en Mairie le samedi 11 juin à 10h00. N'hésitez pas à prendre contact avec les conseillers municipaux de vos quartiers ou à vous inscrire en Mairie.

Votre participation à la commission, qui peut être ponctuelle ou assidue, permet d'apporter vos connaissances sur le quartier et vos idées.

## Cimetière : concessions en état d'abandon

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal. Les services communaux ont constaté environ 80 concessions en état d'abandon, qui pourraient être reprises par la Commune.

Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière et afin de remédier à cette situation, le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 3 février dernier, d'engager une procédure administrative de reprise de concessions en état d'abandon, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure sera affichée à l'entrée du cimetière et disponible à l'accueil de la Mairie, auprès d'Isabelle Fourdan.

Quelques cases sont libres, vous pouvez les louer occasionnellement, à l'année, ou tout simplement partager une case.

Pour de plus amples renseignements, contacter Marcel Collin au 02 97 38 01 30 ou Rémi Le Beller au 02 97 38 09 93.

# L'AGENDA CULTUREL DE VOTRE ÉTÉ À CLÉGUÉREC

## EXPOSITIONS

### L'art dans les chapelles

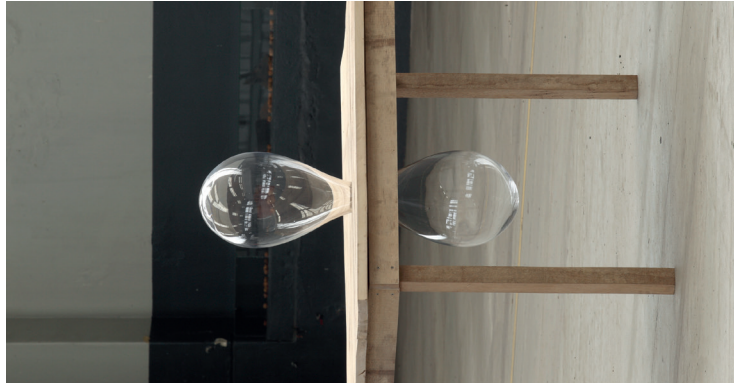
8 juillet - 18 septembre. Burkard Blümlein expose à la Chapelle de la Trinité. Gratuit. Tout Public. <http://www.artchapelles.com>

### Peinture

2 juillet - 29 juillet. Alain Agrebe, artiste peintre, expose ses toiles à la Mairie. Paysages et scènes traditionnelles de Bretagne.

### Photographies

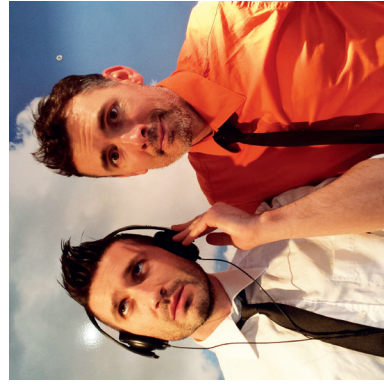
2 août - 31 août. Exposition de photos de Daniel Mell, sur l'Assec du Lac de Guerlédan en 2015. Salle du Conseil, en Mairie.



## BOUM : «THE PARTY !»

SAMEDI 28 MAI | 17H30 | CENTRE CULTUREL  
TOUT PUBLIC | GRATUIT | RÉSERVATIONS :  
02 97 38 15 99 ou [centreculturel@cleguerec.fr](mailto:centreculturel@cleguerec.fr)

ÉlectroVico aux platines et Eighty Mose au micro vont vous emporter dans leur rythme effréné et leurs chorégraphies folles. Vous allez chanter, danser et rire ! Sensations fortes assurées...



## DBK FÊTE SES 25 ANS ! WEEK-END DES 9 ET 10 JUILLET

Le Cercle Celtique *Danserien Bro Klegereg*, fêtera ses 25 ans d'existence en proposant un grand week-end d'animations. Au programme : stages, défilés, bals, animations, fest-noz, fest-deiz, repas, spectacles, jeux bretons, concours de palets... Un grand week-end en perspective !

## FEU D'ARTIFICE EN FANFARE MERCREDI 13 JUILLET | 21H | PLACE POBÉGUIN TOUT PUBLIC | GRATUIT

Venez défiler aux flambeaux et admirer le feu d'artifice, accompagnés des notes endiablées de la Groove Compagnie, une fanfare à danser... sur-vitaminée !

*En partenariat avec le Comité des Fêtes*



## SOIRÉE 3 CONCERTS

SAMEDI 16 JUILLET | 19H30 | PLACE POBÉGUIN  
TOUT PUBLIC | GRATUIT

Une soirée proposée par MCC Pondi avec une exposition Peinture & Artisanat, restauration crêpes et buvette, et 3 concerts dont le fameux « Jack Daniele's String Band », aux côtés des stagiaires Jazz et d'une scène ouverte aux chanteurs amateurs.





## FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 11 JUIN | PLACE POBÉGUIN TOUT PUBLIC | GRATUIT

C'est dès 19h30, avec par exemple : DBK, les enfants des écoles, Cépaddingrave, de la Zumba avec Anaïs, de la Soul et du Blues par le Conservatoire, Lomig & Denis Paul, Ty Korn Session Club, Unan Noz, Apatrides...

## LES CONFIDENCES SONORES

**SPECTACLE**  
SAMEDI 18 JUIN | SALLE DES FÊTES | 17H30 & 21H00 | ADULTES | 9 €  
RÉSERVATIONS AU 02 97 38 15 99 ou [centreculturel@cleguerec.fr](mailto:centreculturel@cleguerec.fr)



En 2015, Jean-Louis Le Valléant était venu jouer **P'tit Gus** à Cléguérec et le moins que l'on puisse dire, c'est que le courant était passé entre le public et cet artiste sincère et humain. Cette rencontre a mené à une envie commune : construire un spectacle à Cléguérec, avec ses habitants, pour ses habitants.

C'est ainsi que depuis mars 2016, Jean-Louis Le Valléant parcourt, observe et vit à Cléguérec. Il y rencontre des habitants et collecte leurs paroles afin de les restituer lors d'un spectacle musical construit sur les paroles des gens d'ici. On y rencontre un Cléguérec intime, mis en musique pour ce spectacle d'une qualité rare et... éphémère. Les Confidences Sonores de Cléguérec se joueront seulement 2 fois le 18 juin. Ne les manquez surtout pas et réservez votre place au plus vite...

*En partenariat avec Mil-Tamm*



## FIONA MAC LEOD BALADE CONTÉE MERCREDI 20 JUILLET | 18H | TI MAMM DOUÉ TARIF : 3 € POUR LES PLUS DE 12 ANS

Fiona Mac Leod conte son amour de la nature et de ses mythes et légendes. C'est un véritable tour du monde que vous propose cette balade, dans le cadre naturel préservé de Ti Mamm Doué (Centre spirituel, situé à la sortie de Cléguérec, vers Pontivy).

## QU'EST-CE ?

**SPECTACLE**  
JEUDI 4 AOÛT | 18H | CENTRE CULTUREL  
5 € > 12A | RÉSERVATIONS AU 02 97 38 15 99  
ou sur [centreculturel@cleguerec.fr](mailto:centreculturel@cleguerec.fr)



« Qu'est-ce ? » ce sont des doigts complices et farceurs qui dansent sur les touches du piano et de l'accordéon avec une kyrielle de personnages burlesques et touchants, de folles histoires drôles et poétiques... Cie *Casus Délirés*

## KERMABON - LE SCIELLEOUR

**CONCERT**  
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE | 18H | GRATUIT  
CHAPELLE SAINT-MOLVAN (PORHORS)

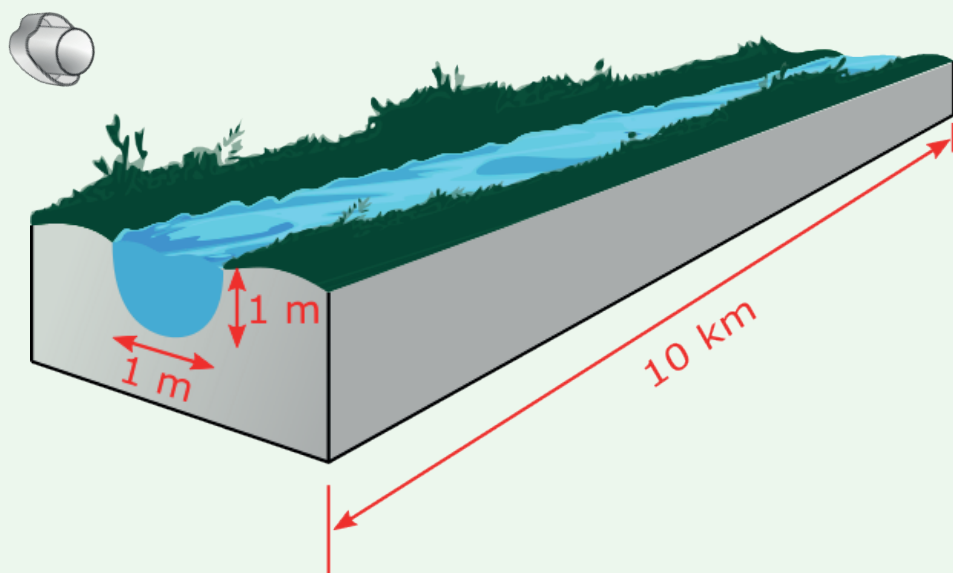
Yann à la bombarde et Magali à l'accordéon diatonique forment un couple de musique traditionnelle de haut niveau. Attachés à la musique du pays vannetais, ils proposent dans leurs concerts des incursions bien au-delà.

*Conservatoire de musique et danse de Pontivy Communauté.*



Suivez l'actualité des animations de Cléguérec  
sur le site [www.cleguerec.fr](http://www.cleguerec.fr)

**1 gramme  
de matière active  
contenue  
dans les traitements  
chimiques  
=  
10 km de fossés  
pollués !**



## Traitements : Rappel de la réglementation

Du fait de la vulnérabilité de nos ressources en eau et afin de préserver la santé de tous, rappelez-vous qu'il est interdit de traiter à moins de 5 mètres des cours d'eau, plan d'eau, dans et à moins de 1 mètre de tout point d'eau (fossé, puit, bouche d'égout, caniveau, fontaine, lavoir...)

Un gramme de matière active contenue dans les produits de traitement chimiques pollue 10 km de fossés.

## Frelons asiatiques

Le Museum National d'Histoire Naturelle lance une étude sur l'impact du piégeage des fondatrices de l'espèce « frelon asiatique ».

Merci de bien vouloir communiquer à la Mairie, pour la période du 15 mars au 31 mai 2016, les renseignements suivants :

Lieu de pose du piège, date de la première prise, nombre de frelons asiatiques pris, composition de l'appât, et tout autre renseignement qui vous semblera utile.

En ce qui concerne les apiculteurs, il est demandé de signaler le comportement des abeilles mises en présence du frelon asiatique (fuite, défense, indifférence, etc...)

Un grand merci aux bénévoles qui ont confectionné les pièges qui ont été distribués en Mairie.

## Piles usagées

Le pôle *Technique et Environnement* de Pontivy Communauté est en cours de développement de la filière de récupération des piles et petits accumulateurs usagés.

Le Bureau Communautaire a proposé que les mairies deviennent des points de dépôt de piles, accessibles à tous leurs habitants.

Vous pourrez venir y chercher un petit cube à piles, en carton (10 x 10 x 10 cms) pour collecter vos piles usagées à domicile, avant de les rapporter en Mairie.

Un dépliant explicatif sur la marche à suivre est joint au présent bulletin. Pour toute question relative à la gestion des piles, vous pouvez contacter l'animatrice déchets de Pontivy Communauté au numéro vert suivant : 0 800 21 21 06.

## En bref...

. Le FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) organise des journées de formation, gratuites pour les cléguérocois, dans le cadre de la lutte contre les taupes. Inscription en Mairie.

. Dans le cadre de compensations, la société « Réseau de Transport Électrique » doit réaliser des linéaires bocagers. La priorité est donnée aux ouvrages limitant l'érosion. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la Mairie au 02 97 38 00 15.



. Des journées citoyennes vous seront proposées pour du désherbage manuel dans quelques lieux publics. Affiches et médias vous informeront. A vos binettes, dans la convivialité !

. Concours des Maisons Fleuries : les bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie.

### Projets miniers de la société Variscan

En 2014, la société Variscan a demandé l'autorisation d'explorer les sous-sols du Centre Bretagne dans le but de trouver des métaux rares, à destination des nouvelles technologies. La Commune de Cléguérec est concernée par le Permis d'Exploitation et de Recherches Minières dit « de Silfiac ». Celui-ci s'étend sur 14 communes, de Plouguernével (au nord) à Melrand/Bubry (au sud.)

La Bretagne a une tradition minière. Son sol était en effet riche de ressources rares. On y a extrait de l'uranium, du plomb, de l'or, du zinc, du tungstène pendant des dizaines d'années. Autant de

minéraux et minerais qui entrent aujourd'hui dans la composition des nouvelles technologies : fibre, puces électroniques, optique... Pour le permis de Silfiac, des mines de zinc, plomb, étain, or, argent, tungstène et germanium seront prioritairement recherchées.

Les conseils municipaux de Cléguérec et d'autres communes environnantes ont rejeté la demande, en raison d'un projet insuffisamment précis tant sur les conditions d'exploration des sous-sols que sur les conséquences économiques, sociales et environnementales. Malgré ces refus, l'état - propriétaire des sous-sols - a autorisé l'exploration à Variscan en septembre 2015.

Chaque propriétaire ou locataire des terres cléguérécoises concerné par le permis de recherches minières a reçu un courrier l'informant de la situation et de la possibilité d'interdire l'accès à sa propriété.

Le collectif anti-mines Variscan mène également des actions pour protéger les propriétaires et continue d'organiser des réunions publiques pour informer la population.

## EN IMAGES...



**13 février 2016, Park Plijadur :  
Initiation au Greffage**



**19 mars 2016, Poulmain : « Un arbre, un enfant »  
Plantation d'arbres pour les enfants nés en 2015**

# INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Pontivy Communauté s'est engagé dans un projet d'inventaire participatif du patrimoine bâti sur l'ensemble des 26 communes, qui durera deux ans.

Certains bâtis pourront faire l'objet d'un dossier d'études par les services de l'inventaire de la région.

Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine architectural de son territoire permet de mieux le protéger et le valoriser.

Sur le terrain, ce travail sera réalisé par des personnes bénévoles, initiées à effectuer une première lecture

du bâti à l'aide d'une base de données commune. Ces bénévoles seront en possession d'une carte attestant de leur mission auprès de Pontivy Communauté.



# TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, la Commune, en collaboration avec les Transports Taillard, propose aux familles qui le souhaitent, un service de transport pour les enfants scolarisés à Cléguérec.

Le matin, le car vient chercher votre enfant à votre domicile et le conduit à l'école de votre choix. Le soir,

après l'école ou les TAP, le car le ramène chez vous.

Si ce service communal vous intéresse pour l'année scolaire à venir, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 02 97 38 00 15.



# SANTÉ & SOCIAL

## Mutuelle intercommunale

Le projet de mutuelle communale, devenue mutuelle intercommunale grâce à la participation des communes de Ste Brigitte, St Aignan et Séglien, est sur le point d'aboutir.

Nous avons rencontré les différentes mutuelles et sommes sur le point de prendre notre décision. Comme promis, une réunion publique sera organisée au mois de juin pour vous présenter le fruit de notre réflexion.

## Un bilan de santé gratuit

Vous pouvez bénéficier d'un bilan de santé gratuit tous les 5 ans (une fois par an pour les stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA).

Ce bilan permet de dépister des affections ignorées ou latentes. Il met en évidence les risques liés à certaines habitudes de vie ou à certains comportements et apporte des conseils en éducation pour la santé.

Pour vous inscrire, il vous faut contacter le centre d'examen de santé de St Brieuc au 02 90 03 31 30 ou par mail : [ces.ameli@cpam-st-brieuc.cnamts.fr](mailto:ces.ameli@cpam-st-brieuc.cnamts.fr). Une convocation vous sera envoyée, accompagnée d'un questionnaire à apporter le jour de l'examen.

## La prime d'activité

Vous avez plus de 18 ans ? Vous travaillez et gagnez moins de 1 500 € nets par mois ? Vous avez peut-être le droit à la prime d'activité.

Cette nouvelle prestation remplace la prime pour l'emploi et le RSA activité. La simulation et la demande de prime d'activité se font sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

**Prime d'activité**

- Vous travaillez
- Vous avez plus de 18 ans
- Vous gagnez moins de 1500€

caf.fr

Le budget général prévisionnel 2016, d'un montant de 4 242 929 €, a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 30 mars dernier.

**Section de fonctionnement = 2 370 128 €**

**Section d'investissement = 1 872 801 €**

Lors de cette séance, le compte administratif 2015 de la Commune a été présenté et validé. La Commune a enregistré un excédent de fonctionnement de 418 045 € et d'investissement de 16 528 €.

La situation financière de la Commune reste des plus correctes - malgré un contexte général contraint - grâce notamment à une maîtrise très poussée de toutes les dépenses.

Toutes les pistes d'économie sont exploitées, les divers achats sont mutualisés dès que possible, soit avec les

autres structures communales ou des communes de l'ancien canton.

Le budget général supporte chaque année une subvention à verser au budget dédié au lotissement Park Dosten, pour lequel l'ancienne municipalité avait contracté un emprunt en 2007, emprunt dont il reste plus de 300 000 € à rembourser.

La capacité de désendettement de la commune est inférieure à 5 années. Ce chiffre correspond au nombre d'années pour rembourser la dette sans faire de nouvel investissement.

En termes d'investissement sur l'année en cours, la Maison de Santé, le Hameau du château d'eau et l'aménagement de la rue Théodore Huet sont autant de projets qui répondent à la volonté des élus de faire perdurer le bien vivre à Cléguérec et d'entretenir son dynamisme comme son image de marque.

Si l'on comparait les finances municipales à un billet de 100 € encaissé puis dépensé, voici comment se répartiraient les recettes et les dépenses de la Commune de Cléguérec :

## Recettes de fonctionnement

Impôts\*, compensation intercommunale  
**55.68 €**

Subventions, aides... (État, Région, Département, Pontivy Communauté...)  
**29.63 €**

Loyers, locations de salles, remboursements divers...  
**6.21 €**

Cessions, redevances, régies ...  
**5.38 €**

Divers  
**3.10 €**



## Dépenses de fonctionnement

Rémunération et charges sociales du personnel  
**46.67 €**

Dépenses courantes (eau, électricité, téléphonie, carburants, combustibles etc...), achats de prestations de services...  
**24.12 €**

Versements cotisations, subventions...  
**16.22 €**

Intérêts des emprunts, amortissements...  
**6.03 €**

Divers (dont virements en investissement)  
**6.96 €**

## \* Impôts locaux, comment ça marche ?

Il y a trois types de recettes fiscales pour la Commune :

Le foncier bâti (pour les propriétaires de constructions et habitations), le foncier non-bâti (terrains, terres...) et la taxe d'habitation, qui concerne tous ceux qui résident dans la commune, y-compris les propriétaires.

Le Conseil Municipal vote les taux mais ne décide pas

des bases. Les bases correspondent à la valeur du bien taxé, qui est révisée annuellement par le Parlement. Les taux correspondent au pourcentage de la base qui est taxée.

Pour augmenter ses recettes fiscales, la commune pourrait faire le choix d'augmenter ses taux, un choix non-retenu par les élus Cléguérécois depuis plusieurs années.



## Pauline, tu es la responsable du Restaurant Scolaire de Cléguérec, pourrais-tu présenter ton équipe ?

Nous sommes sept agents communaux à intervenir au Restaurant Scolaire de Cléguérec : Lynda, Jocelyne, moi-même, Frédérique, Christelle, Ghislaine, et Nelly.

A la cantine, nous préparons les repas et mettons en place la salle. Pendant les repas, nous servons, aidons et surveillons les enfants.

Nous assurons également les transferts des enfants de l'école St Joseph, faisons la vaisselle et le ménage. Par ailleurs, nous avons chacune d'autres missions : garderie périscolaire, TAP, centre culturel, ménage, ALSH, notamment....

## A quelle heure les enfants mangent-ils ?

Ils arrivent entre 12h et 12h15 et le repas dure environ 45 minutes.

## Combien de repas préparez-vous chaque jour ?

Ce sont 180 à 200 couverts qui sont servis quotidiennement.

## Qui élabore les menus ?

C'est moi qui prépare les menus. Ils sont ensuite validés par une diététicienne.

## Les repas sont-ils préparés sur place ?

Oui, nous sommes trois agents à les préparer. Je tiens à préciser que les repas servis à Cléguérec ne sont pas fournis par une société de restauration collective.

## D'où viennent les aliments ? Utilisez-vous des produits locaux et des produits bio ?

La cantine fait partie d'un groupement d'achats qui nous met en relation avec ses fournisseurs, majoritairement bretons. Nous introduisons également dans les repas, des produits locaux et des produits issus de l'agriculture biologique.

## Y a-t-il beaucoup de gaspillage ?

Très peu. Nous sommes vigilantes pour nous assurer qu'il n'y en ait pas trop.

## Si des parents ont des questions à poser sur la cantine, comment peuvent-ils vous contacter ?

Nous sommes tout à fait disposés à répondre à leurs questions.

Ils peuvent appeler au 02 97 38 03 90 pour convenir d'un rendez-vous.

## SUIVI « CARTE + »

Depuis 2012, le système « Carte + » nous permet de comptabiliser le nombre de repas pris au Restaurant Scolaire et le temps passé à la garderie périscolaire.

Le sondage effectué en ce début d'année a confirmé que le dispositif donnait satisfaction aux usagers.

Cependant, vous avez été plusieurs à souhaiter qu'il évolue vers la consultation du solde et éventuellement le paiement en ligne.

Pour le moment, nous ne pouvons pas vous proposer le paiement en ligne, dans la mesure où le dispositif coûte encore relativement cher. Par contre, nous vous proposons, désormais, de vous transmettre par courriel un relevé régulier, qui vous permet de mieux suivre le solde sur la carte de votre enfant.

Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à l'accueil de la mairie ou à [accueil@cleguerec.fr](mailto:accueil@cleguerec.fr).

